

## PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

# VIGILANCE METEO JAUNE A SURVEILLER

### PLUIES - INONDATIONS

#### Destinataires :

**Institutionnels :** COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN - CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département  
**Opérateurs :** ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports - EFS – Réseau sport 64 - SNCF  
**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest – Sud Radio - RFM

**Date :** 4 juin 2018

**Heure :** 16h30

**N° :** 1

#### Description de l'évènement :

Début événement : En cours

Fin événement prévue le mardi 5 juin à 12h00 au moins

#### Qualification de l'évènement :

En fin de nuit dernière et début de matinée de ce lundi, les précipitations ont été durables de l'ouest de la Dordogne au sud-ouest de la Charente et en limite est et sud-est, respectivement de la Gironde et de la Charente-maritime. On a ainsi relevé en 12 heures (21-09h) des hauteurs d'eau de 30 à 50 mm et probablement plus au vu de la lame d'eau.

Ce matin, en 6 heures (09h-15h), on a relevé des cumuls locaux de 15 à 25 mm en Charente maritime et du sud des Landes aux Pyrénées-Atlantiques.

Cet après-midi, les averses orageuses se poursuivent en défilant des Pyrénées-Atlantiques à la Gironde et au sud-ouest du Poitou. Elles peuvent encore apporter 15 à 20 mm par place.

Si l'activité pluvieuse diminue en première partie de nuit prochaine, un nouvel épisode est attendu sur les Pyrénées puis le sud de la Garonne en fin de nuit et matinée de mardi, donnant un apport supplémentaire de 10 à 20 mm par place.

Ainsi, au vu de la répétition des séquences pluvieuses, on peut s'attendre à des hauteurs d'eau atteignant ou dépassant 50 mm en 24h.

**Conséquences possibles :** De fortes précipitations sont attendues, susceptibles d'affecter les activités humaines. Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.

Des cumuls importants de précipitations sur de courtes durées peuvent localement provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et de fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire.

**Conseils de comportement :** Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez, en particulier, les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC